



CTACC du 6 juin 2013-06-04

Le CTACC est convoqué pour information sur les points suivants, axés sur la réorganisation des «fonctions support».

L'ordre du jour est le suivant :

1°) Points soumis pour information :

- point sur la réorganisation des directions supports ;
 - o présentation de l'organigramme des trois futures directions supports (direction en charge des ressources humaines, direction en charge des affaires financières, des achats et des services et direction en charge des systèmes d'information)
 - o présentation du processus d'accompagnement des agents
 - o présentation du calendrier des travaux à venir

Annoncée à la mi- décembre 2012 par les directeurs de cabinet aux OS représentatives, cette reconfiguration a été présentée ensuite comme une mise en forme d'un secrétariat général, dont les ministères sociaux étaient les derniers à ne pas être organisés de cette façon, et une refonte en 3 directions basée sur :

- « une organisation fondée sur la recherche de **l'excellence** dans nos métiers
- la réponse aux besoins de **service de proximité** des services des ministères installés sur les différents sites, dans le respect des identités respectives
- vis-à-vis des agents des actuelles directions, la mise en œuvre du principe selon lequel «**chacun suit ses compétences**» dans le respect des niveaux hiérarchiques
- la recherche de **l'efficience** par la mutualisation et la simplification
- **l'absence de perturbation** du fonctionnement de nos ministères durant la mise en place des nouvelles structures, dans une logique de continuité du service public. ».

Alors un « choc » de simplification dans la gouvernance de nos ministères à travers ces « nouvelles chefferies » !

Juin 2013

Pourtant, les présentations des futurs organigrammes nous dévoilent un peu mieux vos attermolements, respectifs, les frontières des compétences guère dépassées, des doublons alors inévitables entre les différentes S/D, une organisation matricielle et parallèlement en « tuyaux d'orgue » : des interrogations importantes subsistent sur lesquelles chaque groupe de travail avec les partenaires sociaux, nos OS, sont revenues sans relâche mais avec un résultat médiocre lorsque nous étudions vos propositions de ce jour.

Certes, la langue française est riche : les mots « efficacité, respect, compétence, excellence, efficience, écoute, amélioration, compréhension, intelligence... » fleurissent dans vos présentations mais des questions demeurent pour nous à l'UNSA- Itéfa

« Alors qui va faire quoi ? »

Les agents ont-ils été vraiment consultés sur leur devenir ?

*Ont-ils eu réellement la possibilité d'une parole libre
sur leur futur parcours professionnel ?*

*Quant aux partenaires sociaux que nous sommes, nous sommes informés certes
mais y a-t-il eu un vrai dialogue, une négociation au sens de la loi de 2008 ?*

Nous cherchons également (ce n'est pas le moindre sujet) l'articulation avec les S/D des 3 secteurs, la DGP et cette réorganisation, qui, pour les plus Anciens, rappelle les errements de la seule DAGPB, avec la seule différence majeure que la souffrance au travail était moindre et qu'un collectif de travail existait vraiment.

*Un ministère « fort » certes mais en cohérence
avec les agents, les partenaires sociaux et les structures.*

*En 6 mois, nous devons avoir une fusion des DAC, une définition du système de l'IT, une
« collaboration » entre des métiers différents regroupés au sein d'une même entité.*



*Il est évident que l'UNSA- Itéfa sera plus que jamais très attentive et vigilante à vos réponses explicatives de ce jour et propositions définitives et fera connaître évidemment son avis lors du CTAC Conjoint du 2 juillet 2013 et du CTM « travail » du 4 juillet, notamment sur les points soulevés lors de cette discussion afin que surtout **la situation des agents soit respectée dans leurs missions et métiers pour éviter un « traumatisme supplémentaire » à des ministères qui, depuis 2010, n'arrêtent pas de passer d'une réorganisation à une autre sans que le bilan de l'expérience passée soit souvent éclairée et éclairante sur leur bien fondé.***

Il est évident également que nous sommes attachés à un service public de qualité, qui ne repose pas uniquement sur les personnels, mais sur une équipe dirigeante ayant intégré des pratiques managériales réelles et non des postures d'un succédané de dialogue social et de concertation.

« Alors bon courage, Messieurs, pour ces nouveaux travaux d'Hercule »